

## **Panama : l'arbre qui cache la forêt**

**Jean-Marie Harribey**

*Le Progrès social*, n° 27, 16 avril 2016

Le capitalisme rejoue toujours le même film : la soif d'argent est mieux épanchée par la corruption et les malversations que par les opérations licites. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle éclata le scandale de la construction du canal de Panama : après la faillite de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama et devant la difficulté de lever des fonds pour financer un projet techniquement mal préparé, les promoteurs soudoyèrent parlementaires et ministres français pour obtenir une loi permettant une souscription destinée aux petits épargnants. Ces derniers furent ruinés quand le scandale éclata.

Aujourd'hui, on peut se réjouir de la mise au jour du scandale de l'évasion fiscale à grande échelle révélée par les « Panama papers ». Des centaines de milliers de comptes offshore et de sociétés écrans sont dévoilés. Leurs propriétaires sont les maîtres du monde qui ont à leur main les banques qui facilitent leur fuite devant l'impôt ou bien le blanchiment d'argent. Sont ainsi étalés dans la presse les noms des personnalités les plus en vue du monde des affaires, de la banque, de la politique, des arts, du show-biz, du sport, etc. Elles cumulent toujours revenus et fortunes immenses, ainsi que pouvoirs et positions sociales permettant de protéger leurs avoirs. Cependant, on aurait tort de croire que le voile entourant l'évasion fiscale et la protection de l'argent sale a été complètement déchiré. Au moins trois choses demeurent encore bien cachées.

Premièrement, Panama n'est sans doute qu'une goutte d'eau par rapport aux innombrables paradis fiscaux abrités, voire promus, par les pays les plus riches.<sup>1</sup> Après l'éclatement de la crise de 2007, l'OCDE a établi une liste de pays « non coopérateurs », mais qui laisse dans l'ombre le Delaware aux États-Unis, la City, les Bermudes, les îles Anglo-Normandes, Vierges et Caïman au Royaume-Uni, l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, Singapour, Hong Kong, etc., sans compter les zones franches qu'on peut aussi trouver dans un pays comme la France.<sup>2</sup> Approximativement, l'équivalent d'un tiers du produit mondial transite par les paradis fiscaux (environ 25 000 milliards de dollars par an). L'évasion fiscale de France prive le budget de l'État de l'équivalent du déficit public : entre 60 et 80 milliards d'euros par an.

---

<sup>1</sup> Voir l'étude de CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France et le Secours Catholique-Caritas France, « En quête de transparence, Sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux », 16 mars 2016, [http://www.oxfamfrance.org/communiqué-presse/justice-fiscale/en-quete-transparence-sur-piste-des-banques-francaises-dans?utm\\_source=oxf.am&utm\\_medium=Zhry&utm\\_content=redirect](http://www.oxfamfrance.org/communiqué-presse/justice-fiscale/en-quete-transparence-sur-piste-des-banques-francaises-dans?utm_source=oxf.am&utm_medium=Zhry&utm_content=redirect).

Voir Gabriel Zukman, *La richesse cachée des nations : enquête sur les paradis fiscaux*, Seuil, 2013 ; « La lutte contre la fraude fiscale est à repenser de fond en comble », *Le Monde*, 7 avril 2016.

Voir Gérard Gourguechon, « De l'argent, il y en a, dans les comptes au Panama ! », *Le Progrès social*, 7 avril 2016.

<sup>2</sup> En 2013, les offshore-leaks sont révélés par l'International Consortium of Investigative Journalists ; en 2014, le scandale de Luxleaks éclata, révélé par Antoine Deltour aujourd'hui poursuivi en justice au Luxembourg, suivi en 2015 de celui de Swissleaks, impliquant la banque HSBC, révélé par Hervé Falciani. Le gouvernement français a une approche pour le moins peureuse du soutien aux lanceurs d'alerte : voir Marie-José Kotlicki et Dominique Plihon, « Le président de la République doit protéger les lanceurs d'alerte », *Le Monde.fr*, 8 avril 2016,

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/04/08/le-president-de-la-republique-doit-protéger-les-lanceurs-d-alerte\\_4898344\\_3232.html#zQXYdU1gj53iHUjw.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/04/08/le-president-de-la-republique-doit-protéger-les-lanceurs-d-alerte_4898344_3232.html#zQXYdU1gj53iHUjw.99), et « Deux poids, deux mesures pour les lanceurs d'alerte », *Le Monde*, 9 avril 2016.

Deuxièmement, les principaux gouvernements des pays membres de l'OCDE promettent de tout faire pour obtenir la coopération des États pratiquant le secret bancaire et la fiscalité minimale. Mais c'est une supercherie : ladite transparence, c'est-à-dire l'échange d'informations sur l'identité des titulaires des comptes offshore et des propriétaires des sociétés écrans, ne supprime pas les différences de taux d'imposition ni celles des bases fiscales. Le Royaume-Uni réduit son taux d'imposition des bénéfices des sociétés de 22 à 17 %, l'Irlande et Chypre sont à 12,5 % et le Danemark à 22 %. La Suisse a beau avoir promis d'abolir le secret bancaire, la transparence ne supprime pas le moins-disant fiscal. De plus, il n'est pas vrai que les multinationales et les banques « font » des profits dans les paradis fiscaux, où rien n'est produit et où il n'y a que des boîtes aux lettres ; elles ne font que domicilier et déclarer là les flux de profits engendrés ailleurs grâce à un stock de richesses accumulé en actifs immobiliers et financiers au sein des centres capitalistes.

Troisièmement, le développement des paradis fiscaux au cours des quatre dernières décennies a accompagné la financiarisation du capitalisme mondial, au point qu'ils en sont devenus un rouage essentiel depuis que la liberté totale de circuler a été accordée aux capitaux. Or, ce capitalisme est en crise majeure, c'est-à-dire qu'il n'a pas trouvé d'autre palliatif que de rechercher une rentabilité dans les placements financiers plutôt que dans l'investissement productif, dans l'« optimisation fiscale » et dans la destruction des protections sociales. Et quand on sait que les nouveaux chevaliers blancs de la presse bien-pensante soutiennent les politiques néolibérales, on a raison d'être vent debout, nuit et jour.